

Procédure de demande d'affiliation d'un cercle à la fédération

Version oct. 2025

L'article 11 des statuts du CAB introduit le mécanisme d'affiliation à la Fédération. Il est schématisé ci-dessous.



La procédure pour introduire une demande d'affiliation en tant que cercle membre de la Fédération est la suivante :

1. Prendre contact avec un représentant de la Fédération ;
2. Constituer un dossier de candidature comprenant les statuts de l'ASBL et une lettre de motivation :
 - Si asbl existante : vérification des statuts par la Fédération et éventuelles adaptations
 - Si asbl à créer : accompagnement de la Fédération dans les démarches, dont la relecture des statuts
3. Adresser une demande motivée par mail au président de l'OA ;
4. Présenter le projet de cercle lors d'une réunion de l'OA ; L'OA statue sur la demande et s'il la valide (au moins 2/3 des administrateurs (re)présent(é)s et vote à la majorité des 2/3), le cercle est reconnu de manière temporaire jusqu'à la prochaine AG ;
5. Effectuer les démarches avec la Fédération pour l'entrée de l'asbl en tant que cercle membre de la Fédération, notamment :
 - Création d'une page sur le site web de Fédé
 - Création d'un profil dans l'outil de gestion des membres et des accès gestionnaires de cercle
 - Explication du processus d'affiliation et de gestion des affiliations
 - Point info sur les aspects administratifs généraux (gestion d'asbl, assurances, etc.)
6. Présentation du cercle en AG par la Fédération ou par le cercle et vote pour la validation ;
7. Si validation de l'AG (= pas de procédure de demande d'exclusion), signer une convention avec la Fédération pour l'acceptation définitive.